

CYCLE DE WEBINAIRES

ENJEUX DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN MILIEU RURAL

21 SEPTEMBRE 2026

WEBINAIRE #3

FAIRE PLACE AU VÉCU ET À LA PAROLE DES HABITANTS :
UN LEVIER POUR ORIENTER ET ÉVALUER LES ACTIONS
DU PLS RURAL



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PACTE DES
SOLIDARITÉS



CONTEXTE ET OBJECTIFS DU WEBINAIRE

LE PACTE DES SOLIDARITÉS, C'EST :

Quatre priorités thématiques

- Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance
- Amplifier l'accès à l'emploi pour tous ;
- Lutter contre la grande exclusion par l'accès aux droits ;
- Construire une transition écologique et solidaire.

Une déclinaison territoriale

- Les contrats locaux des solidarités (CLSol) conclus entre l'État et les conseils départementaux, et entre l'État et les métropoles
- Les Pactes locaux des solidarités (PLS) menés à plus petite échelle auprès des EPCI identifiés par la préfecture de région comme étant prioritaires

OBJECTIF DU JOUR :

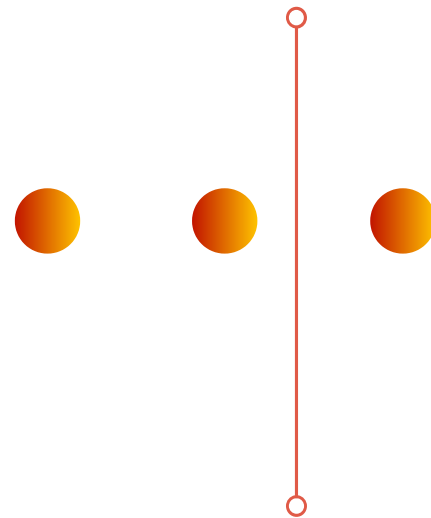
- Fournir des repères concrets pour mobiliser la parole des habitants dans le cadre du Pacte des solidarités, pour mieux comprendre les besoins, orienter les actions et évaluer les effets produits.

POURQUOI FAIRE PLACE À LA PAROLE DES HABITANTS ?

LES DEGRÉS DE PARTICIPATION

INFORMATION

Vous informez simplement les habitant-es d'une décision prise et entérinée.

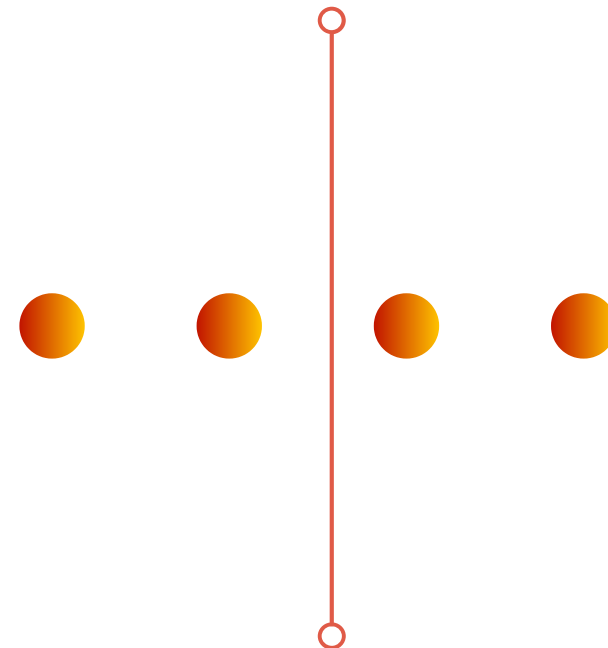


AUCUN

Seul l' élu-e décide, l'avis des habitant-es n'est pas requis. La seule manière dont ces dernier-es peuvent s'impliquer est en relayant l'information.

CONSULTATION

Vous recueillez l'avis des habitant-es sur un projet déjà défini.

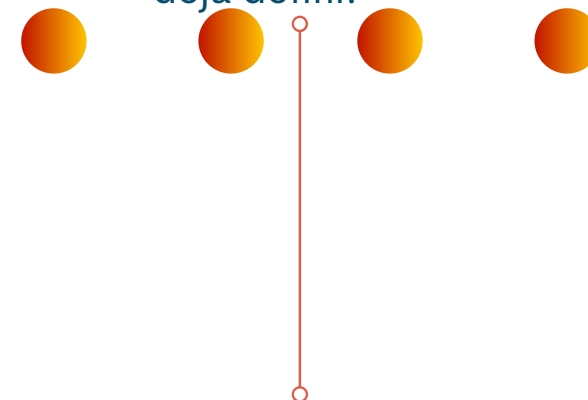


FAIBLE

L' élu-e continue de décider même s'il/elle explique sa décision en faisant référence aux avis émis par les citoyen-nés. Les habitant-es donnent leur avis mais dont l'impact reste faible.

CONCERTATION

Vous entamez un processus de dialogue qui engage la collectivité, les maîtres d'ouvrage et les habitant-es pour imaginer des axes d'amélioration à un projet déjà défini.

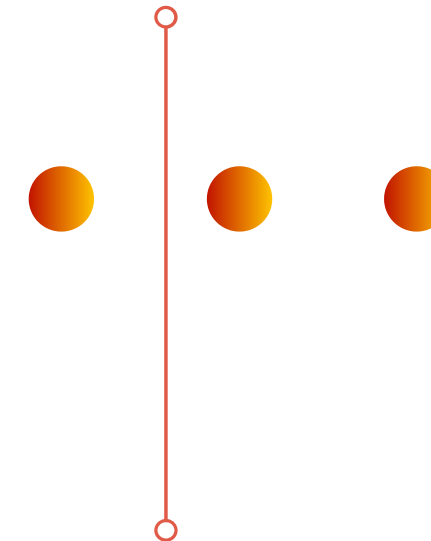


CROISSANT

Le projet reste à définir. L' élu-e pose les limites des marges de manoeuvre. Les citoyen-nés sont associé-es aux réflexions en amont. Cette méthode permet d'assurer la traçabilité des contributions citoyennes.

CO-PRODUCTION

Vous associez les habitant-es à la création ou à la production d'un projet que vous avez défini.

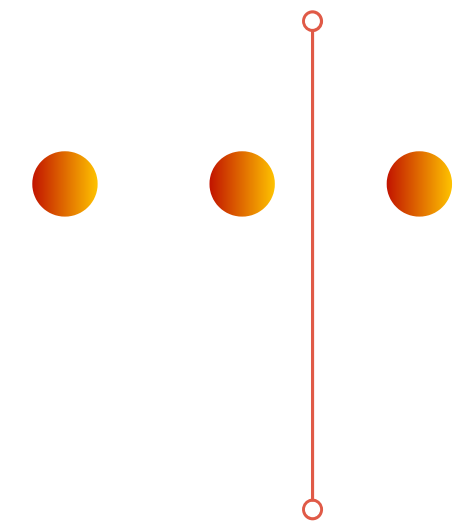


FORT

Les marges de manoeuvre restent clairement délimitées par l' élu-e. A ce stade l' élu-e partage une partie du pouvoir avec les citoyen-nés dans une logique de co-responsabilité et de co-décision.

CO-DÉCISION

Vous associez les habitant-es à la décision de l'émergence d'un projet qui n'est donc pas pré-défini.



ULTIME

Changement de posture pour toutes et tous puisque le projet émerge, se construit et se décline en totale co-construction et co-décision.

POURQUOI FAIRE PLACE À LA PAROLE DES HABITANTS ?

FORMES DE CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

1. **Les données** - Ce que l'on peut objectiver :
 - a. Taux de pauvreté, non-recours, mobilité, logement, santé, revenus, démographie, etc.
2. **L'expertise des professionnels** - Ce que le terrain observe :
 - a. Situations récurrentes, besoins émergents, publics difficiles à atteindre, ruptures de parcours, etc.
3. **L'expertise d'usage des habitants** - Ce que les personnes vivent réellement :
 - a. Obstacles, renoncements, parcours, perception des services, besoins et ressources...

OÙ EN ÊTES VOUS ?



Dans votre territoire, à quelle(s) étape(s) les habitants sont-ils aujourd'hui principalement associés ?

1. Au diagnostic
2. À la conception des actions
3. À la mise en œuvre
4. À l'évaluation
5. À plusieurs de ces étapes
6. Très peu ou pas encore

COMMENT ATTEINDRE LES PUBLICS "INVISIBLES" ?

LE PARTENARIAT COMME CONDITION D'ACCÈS AUX PUBLICS



Associations, centres sociaux, EVS, France Services, secrétaires de mairie et autres professionnels de proximité peuvent jouer un rôle essentiel.

Ils permettent :

- D'identifier les publics ;
- De mettre en confiance ;
- De rendre la démarche compréhensible ;
- De faciliter concrètement la participation ;
- Parfois de recueillir directement certaines contributions



IDENTIFIER LES POINTS D'APPUI



Les pratiques de participation existantes



Les acteurs locaux mobilisables

CIBLER LES PUBLICS AVANT DE CHOISIR LES OUTILS

Qui veut on entendre ?

- Personnes âgées isolées ? Jeunes ? Familles monoparentales ? Personnes en situation de non-recours ? Habitants d'un secteur géographique particulièrement éloigné ?

Pourquoi souhaitons nous les entendre ?

- Etablir un diagnostic ? comprendre un parcours ? tester une solution ? construire une action ? apprécier ses effets ?

Où pouvons nous rencontrer ces personnes ?

- Mairie, marché, France Services, centre social, EVS, distribution alimentaire, association, événement local, etc.

Quels acteurs sont déjà en lien avec elles ?

QUELS OUTILS ?

Besoin	Modalités possible
Toucher largement	Questionnaire court papier + numérique
Comprendre une expérience	Entretien ou micro-entretien
Toucher des personnes éloignées	Aller-vers avec les relais de proximité
Faire travailler un groupe dans le temps	Comité d'habitants
Faire émerger des propositions	Atelier de co-construction
Approfondir les échanges avec un petit groupe	Focus group
Observer concrètement l'accessibilité d'un territoire ou d'un service	Diagnostic en marchant ou en stationnant (stand...)

DE LA PAROLE RECUEILLIE À LA DÉCISION

Ce recueil de la parole, à l'instar de la constitution d'un partenariat solide, doit permettre de **construire la stratégie locale** de lutte contre la pauvreté et donc doit venir **irriguer toutes les étapes de la conduite du projet**.

Quelle méthode ?

1. **Réaliser un diagnostic partagé** : croiser données chaudes et froides
2. **Dégager des objectifs clairs** : identifier les thématiques les plus prégnantes sur le territoire
3. **Prioriser des axes** : définir les thématiques sur lesquelles intervenir en cohérence avec les compétences, les partenariats et les moyens disponibles
4. **Elaborer un plan d'action lisible** : définir ou adapter les actions à porter et leurs modalités opérationnelles
5. **Définir les premiers indicateurs d'évaluation** : apprécier les effets des actions portées



Recueillir une parole crée une responsabilité

Il convient de restituer aux personnes mobilisées les éléments retenus, le pourquoi, ainsi que les suites données à la démarche

IDENTIFIER CE QUE LES ACTIONS CHANGENT RÉELLEMENT

Évaluer ne renvoie pas uniquement à la question des réalisations. On peut distinguer plusieurs niveaux.

1. Ce que nous avons fait : **les réalisations**
2. Ce que l'action a produit : **les résultats**
3. Ce qui évolue pour les personnes : **les effets**
4. Ce qui évolue dans le territoire : **les effets sur le système d'acteurs**



CONSTRUIRE L'ÉVALUATION D'UNE ACTION

L'exemple d'une épicerie solidaire itinérante.

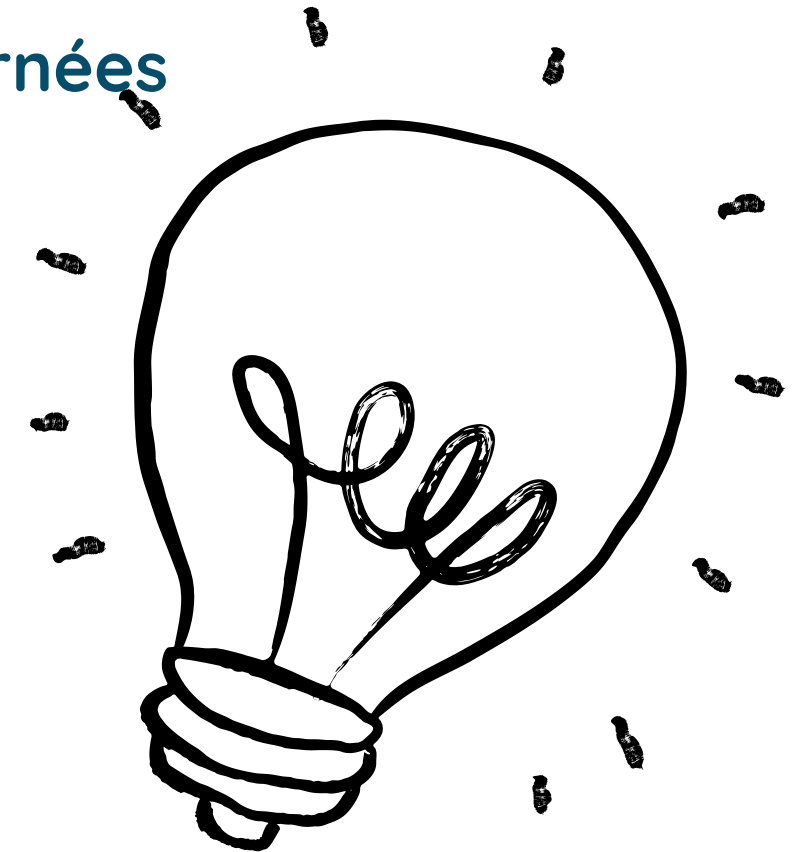
- Dans un an, quelles informations voudriez-vous avoir pour savoir si cette épicerie itinérante a réellement amélioré la situation des personnes ciblées ?
- Parmi toutes ces informations, lesquelles pourront réellement nous être fournies par les habitants eux-mêmes ?



Dans la définition des indicateurs d'évaluation, il n'est pas nécessaire d'en avoir pléthore. 2 à 3 indicateurs réellement utiles et renseignables suffisent.

ENSEIGNEMENTS CLÉS

- La participation se conçoit, elle ne se décrète pas
- En ruralité, l'aller-vers est un levier particulièrement important
- Recueillir la parole crée une responsabilité vis à vis des personnes concernées
- L'évaluation se pense durant la construction de l'action
- Les habitants ne sont pas uniquement une source d'information



TEMPS D'ÉCHANGES ET DE QUESTIONS



MERCI POUR VOTRE ATTENTION !



RETROUVEZ TRÈS PROCHAINEMENT LE REPLAY SUR :



WWW.VILLES-ET-TERRITOIRES.FR